

Certains d'entre nous utilisons encore la vaiselle que nous avons à l'époque de notre mariage et certains ne peuvent même pas s'acheter un appareil de radio. Même des députés qui vivent beaucoup plus confortablement que la moyenne des ouvriers et des cultivateurs ne peuvent acquérir plusieurs de ces articles. Voilà cependant comment nous entretenons deux personnes qui sont nos hôtes, pour l'heure. Est-ce un bon exemple à donner à nos jeunes gens? On a dit que le pays a besoin du travail et d'économie. On nous dit que, dans une période de développement, on doit acquérir des qualités spartiates. Est-il bon de faire de telles dépenses? Je me demande où nous allons. Tout devrait être proportionné. J'ai reçu, aujourd'hui, une lettre d'un fonctionnaire de l'Etat, dont je vais lire un paragraphe. Je ne puis m'empêcher de penser à ces choses quand on nous demande d'approuver des débours de cette sorte. Voici le paragraphe en question:

Comme nous n'obtiendrons pas d'augmentation générale des traitements, cette année, j'espère qu'on trouvera le moyen, avant la prorogation des Chambres, d'amener le Gouvernement à étudier la possibilité de verser un traitement minimum de \$100 par mois à tout fonctionnaire adulte employé régulièrement. C'est de la plus haute importance pour nous, car je ne puis comprendre, sincèrement, comment un homme marié peut vivre avec une allocation mensuelle de \$75 et \$85. Je suis chef de famille moi-même; j'ai une femme exceptionnelle et je suis dans la catégorie la plus élevée de facteurs, de sorte que je ne suis pas moi-même dans le besoin; mais je ne puis comprendre que les autres puissent se tirer d'affaire et que les marchands de la ville puissent se maintenir avec de tels traitements.

Le très hon. MACKENZIE KING: De qui est cette lettre?

M. WOODSWORTH: D'un facteur.

Le très hon. MACKENZIE KING: Quel est son nom et quelle est la date de la lettre?

M. WOODSWORTH: Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de nommer le signataire d'une lettre personnelle.

Le très hon. MACKENZIE KING: Il est contraire au règlement de lire une lettre tout en refusant de donner le nom du signataire.

M. WOODSWORTH: Le premier ministre devra me montrer cette règle avant que je m'y conforme.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je crois que je puis l'indiquer à mon honorable ami.

M. WOODSWORTH: J'ai cité un passage d'une lettre personnelle que j'ai reçue aujourd'hui et à la teneur de laquelle j'ajoute foi. Je l'ai fait simplement parce que je crois que nous sommes trop portés à nous laisser pren-

dre par l'atmosphère de la ville capitale et de juger des choses au point de vue de la classe riche que nous coudoyons ici, et il est bon de retourner dans nos comtés ou de recevoir des lettres de nos électeurs afin de nous trouver en face des conditions faites aujourd'hui à la masse de notre population. Tout récemment, l'occasion me fut donnée de causer ici, à Ottawa, avec une jeune ouvrière. Elle semblait démoralisée et j'en appris la raison. Elle me dit: "Mon mariage devra être différé. Je comptais me marier le premier mai, mais mon fiancé ne peut trouver d'emploi et nous ne pouvons nous marier cette année". C'est une situation assez générale aujourd'hui, et quand je pense à ces jeunes gens qui doivent différer le bonheur de fonder un foyer à cause du manque de travail, même au printemps de l'année, quand je pense aux nombreux foyers où l'on doit remettre d'année en année un traitement médical ou une opération chirurgicale, malgré le besoin qui se fait sentir, à cause de la dépense qui en résulterait; quand je pense au nombre de foyers où l'arrivée d'un nouveau-né est une tragédie domestique; quand je considère le nombre d'années qu'il faut à une multitude de gens pour réussir à payer les articles nécessaires à la vie, je me demande si nous avons raison d'approuver à la légère de si lourdes dépenses.

J'ai dit que ces questions souffrent la comparaison. Je passe à une autre page du budget des dépenses, à la page 60, où je trouve au chapitre "Divers":

Subvention à l'Institut national des aveugles, \$10,000.

Subvention à l'Association du bien-être de l'enfance, \$5,000.

Subvention au Conseil canadien d'hygiène dentaire, \$5,000.

Subvention au Conseil canadien d'hygiène sociale, \$10,000.

Allocation à l'Association canadienne contre la tuberculose, \$25,000.

Subvention au Comité canadien d'hygiène mental, \$10,000.

Si vous réunissez tous ces articles, monsieur le président, ils équivalent à peu près au crédit que l'on nous demande présentement de voter pour l'amélioration et l'ameublement de Rideau-Hall. Si je tourne à la page du budget des dépenses opposée à celle où figure le crédit à l'étude, je vois un crédit plus élevé que le total de ceux que je viens de lire à la Chambre. La somme qu'on nous demande de voter serait suffisante pour doubler les subventions aux institutions que j'ai mentionnées. Quand le Gouvernement déclare que, en raison de l'état de nos finances, il ne peut accorder plus de cinq ou dix mille dollars à ces institutions nationales, qui font œuvre méritoire en travaillant pour le bien général, nous ne pouvons certainement nous empêcher de